

PV du Conseil d'établissement mardi 04 octobre 2022

Ouverture de séance par le Président du Conseil d'établissement à 18h05.

Le Conseil d'Établissement est présidé par le Proviseur. Le secrétaire adjoint de séance est Mme Feyrin, représentante des parents d'élèves. **Présents et excusés** : Voir la feuille d'émargement ci-jointe.

1. Approbation du PV du C.E. du mardi 21 juin 2022	2
2. Vie de l'établissement / Pédagogie	2
2a. Bilan de rentrée : effectifs, structure, personnels, parcoursup 2022.....	2
2b. La mise en œuvre des 30 min en EPS sur le campus de Giesing.....	4
3. Vie de l'établissement / Sécurité	5
3a. Exercices incendie et PPMS (information, organisation, sensibilisation)	5
3b. Vidéo protection Sendling - point sur l'avancement du projet	5
4. Vie de l'établissement / Finances	6
4a. Réorganisation interne : service comptable et secrétariat général.....	6
4b. Tableau des IMP pour le Lycée Jean Renoir.....	7
4c. Actualisation du tableau des voyages et des sorties scolaires.....	7
4d. Bilan financier des voyages 2021-2022.....	8
4e. Autorisation de facturation aux familles des inscriptions au CNED	8
4f. Présentation du Budget Rectificatif 2022-2.....	9
5. Vie de l'établissement / informations diverses	9
5a. Plan de prévention et de sensibilisation des élèves et du LJR, actions à venir.....	9
5b. Label Génération 2024.....	10
5c. Demande d'agrément CEE (Certificat de Condition d'Exercice).....	10
5d. Convention d'échange entre le LJR et le LFISB de Dublin en Irlande.....	10
5e. Informations calendaires.....	11
5f. Modalités de vote pour les élections des représentants au C.E.....	11
5g. Point sur les travaux – Mission AEFÉ du 13&14 septembre 2022	11
6. Vie de l'établissement / bilan des différentes instances	11
6a. Conseil pédagogique du 22 septembre 2022.....	11
6b. CHSCT du 26 septembre 2022.....	11
7. Questions diverses	12

Avant de reprendre l'ordre du jour, le proviseur souhaite la bienvenue à la nouvelle directrice de l'école primaire et au nouveau secrétaire général qui viennent de prendre leur fonction en cette rentrée scolaire. Il salue leur engagement depuis leur arrivée et leur souhaite la meilleure prise de fonction possible.

Le proviseur remercie également tous les membres présents pour leur action et leur engagement. Ce CE est le dernier avec les représentants de la communauté scolaire de l'année 2021-2022 et il tient à saluer le travail de toutes et tous au service des élèves et du LJR. Il souligne également la richesse et la courtoisie des échanges qui ont eu lieu tout au long des séances de conseil d'établissement l'année scolaire dernière.

1. Approbation du PV du C.E. du mardi 21 juin 2022

Le PV de la séance précédente est soumis aux votes

Vote sur le PV de la séance du mardi 21 juin 2022 :

CONTRE : 0

ABSTENTION : 1

POUR : 17

Une représentante des personnels formule la demande que les PV reprennent plus longuement les échanges entre les membres du CE, notamment le point de vue des personnels qui devraient remonter à l'AEFE. Le proviseur répond qu'il y veillera.

2. Vie de l'établissement / Pédagogie

2a. Bilan de rentrée : effectifs, structure, personnels, parcoursup 2022

Le proviseur présente le bilan de rentrée et précise qu'à la date du 30 septembre, on constate une baisse de 60 élèves par rapport à la rentrée dernière à la même période. Il indique également que 3 classes au 1er degré ont été fermées. Cependant, le lycée a inscrit de très nombreux nouveaux élèves, plus de 200. La grande majorité des départs est liée à une mutation professionnelle des familles. Même si cette baisse est importante, elle est beaucoup moins significative qu'à la rentrée dernière. L'objectif est de tout faire pour stopper la baisse des effectifs dès la rentrée prochaine en s'appuyant sur le projet d'établissement, le nouveau parcours langues et sur la personne nouvellement recrutée et en charge de la communication.

Le proviseur indique également qu'à la rentrée prochaine, la structure sera, comme cette année, ajustée au mieux aux effectifs. Dans ce contexte, cela signifie qu'il pourrait, par exemple, fermer certaines classes au collège pour ainsi ajuster la masse salariale à la structure.

Suite à cette présentation reprise par le graphique ci-dessous, les représentants des personnels réagissent aux propos du proviseur. Ils s'inquiètent sur le maintien des postes enseignants et sur le maintien de la qualité de l'enseignement avec des effectifs par classe croissants.

Une représentante des parents demande pourquoi on observe un écart entre les effectifs prévisionnels de juin et le constat de rentrée sur l'élémentaire. Réponse : des familles qui étaient réinscrites, ou qui avaient payé les DPI, ont dû renoncer au LJR au cours de l'été en raison de mutations professionnelles par exemple. D'autres familles, qui n'avaient pas réinscrit leurs enfants, mais qui n'avaient pas indiqué partir du LJR avaient été comptabilisées comme restantes.

Par ailleurs, cette même représentante des parents fait remarquer que les réunions de rentrée ont été très bien menées. En revanche, de nombreux parents n'ont aucune idée de ce qui s'est passé en termes de projet d'établissement. Le proviseur ne peut que partager ce constat. Il rappelle tous les enjeux d'une communication efficace à mettre en place, d'où le nouveau chargé de communication pour le lycée.

Une représentante des personnels indique que si on passe de 4 classes à 3 par niveau, cela détériorera les conditions de travail des élèves et cela impactera les postes. Par ailleurs, elle se félicite du renforcement de l'allemand en 6e à hauteur de 2h par semaine, mais elle regrette que cela se fasse au détriment des mathématiques et du français.

Le proviseur réagit en précisant que les effectifs des classes sont très réduits et qu'il n'est pas responsable financièrement parlant de maintenir des classes à 20 élèves en moyenne par classe.

Il indique également que l'allemand supplémentaire ne s'est pas mis en place au détriment du français et des mathématiques comme le dit cette collègue. Il rappelle que le LJR est un établissement homologué et qu'à ce titre le lycée doit respecter le volume horaire hebdomadaire précisé par les Bulletins Officiels de l'Education nationale. En mathématiques et en français, le volume horaire hebdomadaire de ces disciplines était supérieur aux heures officielles et qu'il convenait de tout faire pour respecter les textes.

Cette même collègue demande ce que coûtent les EEMCP2 et l'agence comptable expatrié au LJR. Le proviseur répond que les agents expatriés sont entièrement pris en charge par l'Agence.

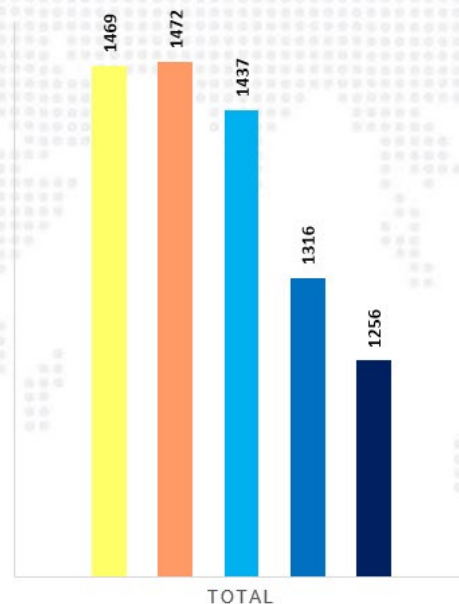
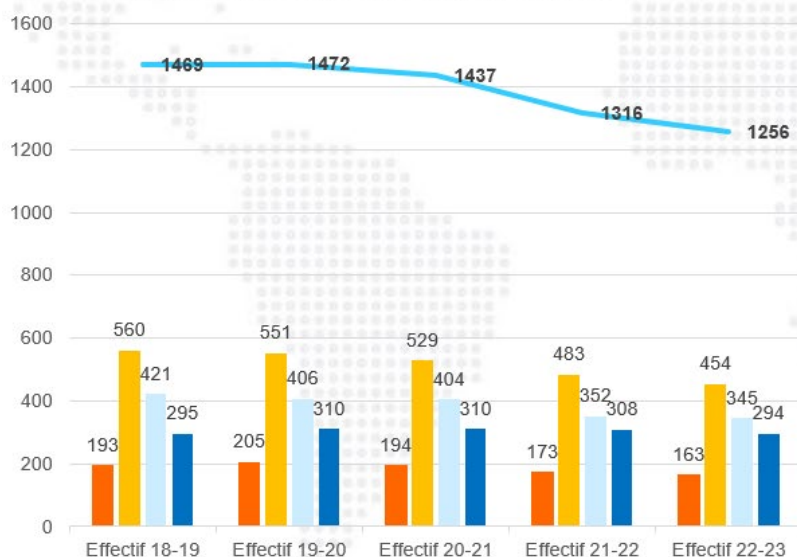
Les effectifs élèves au 01 octobre 2022 : 1256 élèves pour 57 classes (soit -60 élèves et -3 classes par rapport à l'année 2021-2022)

163 (- 10)	Élèves en maternelle	8 classes	(20,37 élèves/classe)
454 (- 29)	Élèves en élémentaire	21 classes	(21,62 élèves/classe)
345 (- 07)	Élèves en collège	16 classes.	(21,56 élèves/classe)
294 (- 14)	Élèves en lycée	12 classes.	(24,50 élèves/classe)

EVOLUTION DES EFFECTIFS DU LJR DEPUIS 2018

■ Effectif 18-19 ■ Effectif 19-20 ■ Effectif 20-21
■ Effectif 21-22 ■ Effectif 22-23

Evolution des effectifs par niveau depuis la rentrée 2018



Les effectifs totaux des personnels à la rentrée 2022 au LJR :

- **193 personnels pour le LJR répartis sur les deux sites (contre 198 en R21). Le travail sur les ETP est en cours. Comm à venir**
 - **6** Équipe de direction (**M. Houille, M. Duranté, M. Clairet, M. Breton, Mme Le Sourd, Mme Dehnel**)
 - **124** Enseignants : 63 professeurs dans le 2^o degré et 61 professeurs dans le 1^{er} degré (EZH, BCD et CDI compris)
 - **10** Personnels KP
 - **25** Surveillants d'étude et de pause méridienne
 - **5** Personnels de vie scolaire AED
 - **15** Personnels administratifs et de laboratoires
 - **1** Chargée de communication
 - **1** Juriste-Conseil et Responsable mise en place RGPD
 - **2** Infirmières
 - **2** Hausmeister
 - **1** Personnel de loge
 - **1** Freiwilliges Soziales Jahr
- **4 Personnels pour l'agence comptable**
- **1 personnel pour l'IRF ZECO.**

En cette rentrée scolaire le LJR et l'agence comptable secondaire accueillent

- ☐ **17 nouveaux personnels :**
 - 1 secrétaire général : Sylvain CLAIRET
 - 1 directrice d'école primaire : Claire LE SOURD
 - 1 Responsable communication : Agnès TONDRE
 - Sur le site de Sendling : 5 Professeurs en Allemand, Anglais, EPS, Lettres, Physique-Chimie,
 - Sur le site de Giesing : 8 personnels Allemand (2), Anglais, ERZ, BCD, surveillant pause méridienne (2) ; 1 stagiaire
 - 1 personnel administratif à l'agence comptable secondaire

Le proviseur présente le bilan parcoursup de l'année 2021-2022.

Il indique que

- Tous les élèves qui ont déposé un dossier complet sur parcoursup ont obtenu une proposition d'affectation dans le système postbac français.
- Les élèves qui n'ont pas déposé de dossier parcoursup n'envisageaient pas de poursuivre leurs études en France.
- Les élèves qui ont abandonné la procédure parcoursup tout comme ceux qui n'ont pas donné suite aux propositions faites sont des élèves ayant obtenu des réponses positives de systèmes universitaires étrangers.

2b. La mise en œuvre des 30 min en EPS sur le campus de Giesing

La directrice de l'école présente la mise en œuvre des 30 min d'activités physique quotidienne. Elle précise que depuis la rentrée, le lycée met à disposition du matériel sur la pause méridienne et la récréation de l'étude. (cordes à sauter, échasses ...). Elle indique que lors de cette récréation (14H15 à 15H00) des groupes d'élèves vont sur le terrain de sport.

Elle ajoute qu'à l'avenir, des structures de jeux dans la cour et/ou sur le terrain type parcours de santé seront mises à disposition si le budget le permet. Un groupe de réflexion « aménagement cour et espaces extérieurs » sera prochainement créé.

3. Vie de l'établissement / Sécurité

3a. Exercices incendie et PPMS (information, organisation, sensibilisation)

Le secrétaire général du LJR présente les comptes rendus des exercices d'évacuation incendie qui se sont déroulés sur les deux campus. Il rappelle la tenue des exercices réglementaires pour entraîner les élèves et les personnels aux évacuations ou confinements en fonction des situations.

Campus de Giesing : L'alarme a été déclenchée le mercredi 28 septembre 2022 à 9h35 par l'Hausmeister du campus. Au bout de 20 secondes, les salles du rez-de-chaussée sont évacuées et les élèves sont sortis du bâtiment. Le reste des élèves a commencé à sortir au bout de 50 secondes avec un temps d'évacuation qui a duré plus de 4 minutes 20. La consigne avait été donnée aux élèves de maternelle de sortir en dernier, consigne bien appliquée. Toutes les classes ont évacué dans le calme, en rang par 2 et de manière très disciplinée en suivant les professeurs et encadrants.

- Les points de rassemblement sont très bien connus des collègues et l'appel a été fait au point de rassemblement.
- Le gymnase a bien été évacué également, de même que la cuisine (personnels de l'entreprise Dussman).
- Seul point négatif, certains élèves sont sortis sans veste alors que le temps était à la pluie.
- L'alerte a été levée rapidement et tout le monde a regagné sa classe ou son bureau.

Campus de Sendling : L'alarme a été déclenchée le vendredi 30 septembre 2022 à 9h30 par l'Hausmeister du campus. Au bout d'une vingtaine de secondes, les salles du rez-de-chaussée sont évacuées et les élèves sont sortis du bâtiment. Le reste des élèves a suivi dans la foulée. Le bâtiment a été évacué en plus de 4 minutes. Toutes les classes ont évacué dans le calme. Les points de rassemblement sont bien connus des collègues. L'appel a été fait au point de rassemblement, mais certains professeurs n'avaient pas de liste et n'avaient pas accès à Pronote.

- Point négatif : le battant fixe de la porte de l'entrée principale est resté fermé : modalités d'ouverture à rappeler aux personnels ; vérification de l'établissement sur la possibilité d'asservir le déverrouillage de la porte automatiquement avec l'alarme. Encombrement de la 2e cage d'escalier.
- L'alerte a été levée rapidement et tout le monde a regagné sa classe ou son bureau.

3b. Vidéo protection Sendling - point sur l'avancement du projet

Le proviseur fait un point sur l'avancement du projet de vidéoprotection. Il indique que ce projet a été abordé à plusieurs reprises au cours de l'année scolaire 2021-2022

- CHST du 25 janvier 2022
- Conseil d'établissement du 17 mars 2022

Le CE du 17/03/2022 a autorisé le proviseur à mettre en place un système extérieur de vidéoprotection du campus de Sendling.

Le proviseur rappelle à nouveau que le projet d'implantation des caméras périphériques et extérieures sera transmis au BR et sera présenté à la prochaine CHSCT.

Il indique également que l'AEFE accompagne financièrement les établissements du réseau pour des travaux de sécurité et il informe la communauté scolaire que le LJR a déposé un dossier de demande de subvention auprès des services centraux pour demander le financement de l'installation des caméras extérieures estimée à 40.000 €

4. Vie de l'établissement / Finances

4a. Réorganisation interne : service comptable et secrétariat général

Le proviseur rappelle les missions et les fonctions du secrétaire général du LJR et de l'agent comptable secondaire des établissements à gestion directe d'Allemagne. Ces précisions sont importantes puisque depuis la rentrée scolaire 2021-2022, une agence comptable secondaire est créée en Allemagne et elle est implantée au Lycée Jean Renoir. Avec cette création, l'AEFE met ainsi en œuvre, selon un calendrier progressif, un plan de restructuration des services d'intendance des établissements déconcentrés, aboutissant à la séparation physique des fonctions d'ordonnateur et de comptable.

Les missions de l'agent comptable secondaire (ACS)

L'ACS, sous l'autorité de l'agent comptable principal (ACP) de l'Agence, occupe les fonctions traditionnellement dévolues à un comptable public.

L'ACS est seule personne chargée de la tenue de la comptabilité générale, de la prise en charge des ordres de recouvrer et de payer, du recouvrement des titres de recettes, de l'encaissement des recettes et du paiement des dépenses dont les dépenses de rémunération des personnels de droit local, de la conservation des pièces, du maniement des fonds et des mouvements sur les comptes de disponibilité et de la tenue de la comptabilité patrimoniale.

Il s'assure du respect des principes et des règles de comptabilité générale.

Il met en œuvre tous les moyens dont il dispose pour un recouvrement optimal des droits de scolarité et autres créances de l'établissement.

Membre de l'équipe de direction de l'établissement, il assiste à de nombreuses instances et commissions.

L'ACS apporte son expertise dans la réalisation d'opérations relevant des domaines financiers et comptables. Il est un acteur majeur de la modernisation de la politique financière.

Les missions du secrétaire général au Lycée Jean Renoir (SG)

Le secrétaire général organise le fonctionnement et la gestion administrative et financière du lycée Jean Renoir. Il est membre de l'équipe de direction et exerce, à ce titre, un rôle de conseil juridique et fonctionnel auprès du chef d'établissement dans un souci de facilitation et de dialogue de gestion.

Il est associé à la définition de la politique budgétaire de l'établissement. Il est chargé de l'élaboration du budget et de sa mise en œuvre dans le respect des exigences réglementaires et des directives de l'Agence.

Il a en charge la comptabilité budgétaire et la production des documents de suivi et de contrôle : exécution du budget en recettes et en dépenses.

Il pilote la gestion des ressources humaines

Il a en charge la mise en œuvre de cette gestion en conformité avec le droit local et les directives de l'Agence.

Il pilote la gestion matérielle de l'établissement et prête une attention particulière aux questions immobilières, ainsi qu'aux questions liées à la sécurité.

Les représentants des parents et des personnels posent la question de la clé de répartition entre les différents EGD (établissements à gestion directe) et l'agence comptable secondaire de Munich pour les masses salariales, les coûts de fonctionnement et les frais divers.

Le proviseur rappelle que c'est une très bonne chose pour le LJR d'avoir en son sein l'ACS (agence comptable secondaire) car l'agent comptable secondaire et ses services sont immédiatement accessibles. Par ailleurs, les coûts de fonctionnement de l'ACS sont répartis sur tous les EGD, ce qui diminuent significativement les dépenses totales

du LJR en termes de salaires des personnels qui travaillent à l'ACS et de frais de fonctionnement liés à l'exploitation d'un local du LJR.

Pour répondre aux questions des représentants, le proviseur précise que toutes les dépenses (salaires compris) sont enregistrées dans chaque EGD et la participation de chacun des établissements est déterminée en fonction des volumes budgétaires exécutés (recettes et dépenses) et du volume d'opérations réalisées.

Les exercices retenus sont les suivants : 2018-2019-2020 (source AGE 12) et les pourcentages de contribution sont établis pour 3 ans (2022, 2023 et 2024).

Enfin, la clé de répartition fixée dans la convention est la suivante :

- 24 % pour l'EGD de Berlin
- 30 % pour l'EGD de Francfort
- 46 % pour l'EGD de Munich

4b. Tableau des IMP pour le Lycée Jean Renoir

Le proviseur propose au vote le tableau des IMP discuté et acté en conseil pédagogique

Vote sur les IMP :

CONTRE : 0

ABSTENTION : 2

POUR : 16

4c. Actualisation du tableau des voyages et des sorties scolaires

Le secrétaire général présente le tableau actualisé des voyages scolaires pour l'année en cours et le proviseur soumet les voyages aux votes des membres du CE.

En complément de la dernière séance du CE du mois de juin dernier, voici de nouveaux projets:

- **Classe verte des CM1d et CM1e** : du 8 au 12 mai 2023 à Herrsching am Ammersee : coût maximal par enfant: 250€, prise en charge du coût des accompagnateurs par l'établissement
- **Classe verte des CPa et CPb** à Mühdorf am Inn du 17 au 19 avril 2023: coût maximal par enfant 145€ par famille et prise en charge du coût des accompagnateurs par l'établissement
- Erreur sur montant participation des familles voyage à Dublin : régularisation c'est bien 510€ par élève et non 480€
- **Sortie de 4 classes de CE2** (78 élèves) : représentation Hansel et Gretel à l'opéra le 16 décembre 2022 pour un coût de 750.40€ **sans participation des familles**
- Sortie théâtre collégiens 5A, 5C, 5D et lycéens 2C, 2D et 1B, 1D : 18-19-20 octobre "Le malade imaginaire" : prix 1 996,40€ **sans participation des familles**

Vote sur le tableau actualisé des voyages :

CONTRE : 0

ABSTENTION : 0

POUR : 18

4d. Bilan financier des voyages 2021-2022

Le secrétaire général présente le bilan financier des voyages de l'année scolaire dernier et il remercie ses services pour tout le travail réalisé.

4. Vie de l'établissement / Finances

Pour vote

d) Bilan financier des voyages 2021-2022

Bilan financier voyage à Burghausen et Herrechiemsee les 27/04/22 et 30/05/22 (5ème C)

- Excédent de 176,60€: soit un reversement de 8,40€ par élève participant (21 élèves) et solde de 0.20€ acquis au LJR

Bilan financier voyage à Nördlingen les 28 et 29 avril 2022 (1ères spé SVT)

- Bilan financier en équilibre arrêté à 5 340.56€ en dépenses et en recettes. Pas de reversement aux familles (56 élèves)

Bilan financier voyage à Königsdorf du 13 au 15 juin 2022 (classes de CE2e et CM1C)

- Excédent de 1 272.62€ : soit un reversement de 31.03€ à chaque élève participant (41 élèves) et solde de 0.39€ acquis au LJR

Vote sur le bilan financier :

CONTRE : 0

ABSTENTION : 0

POUR : 18

4e. Autorisation de facturation aux familles des inscriptions au CNED

Certaines familles doivent recourir aux CNED pour inscrire leurs enfants à des enseignements qui ne sont pas proposés au LJR. C'est le cas notamment pour les enseignements de spécialités de 1re et Terminale qui ne font pas partie de l'offre pédagogique du lycée.

A chaque fois que cette situation se présente, c'est le lycée qui doit inscrire l'élève au CNED et ainsi payer les frais d'inscription. Les familles ne sont pas autorisées par le CNED à le faire directement.

Pour que le lycée puisse refacturer ce coût aux familles concernées, une délibération doit être prise en ce sens.

Le proviseur demande aux membres du CE de l'autoriser à facturer les frais d'inscription au CNED aux familles concernées

Vote sur la facturation des inscriptions CNED pour les familles :

CONTRE : 0

ABSTENTION : 0

POUR : 18

4f. Présentation du Budget Rectificatif 2022-2

Le secrétaire général présente le budget rectificatif 2

Le budget rectificatif correspond à un réajustement des prévisions initiales de recettes du budget 2022 par rapport à une projection plus concrète et sincère effectuée à la date du 23 septembre qui tient compte de la baisse des effectifs.

Sur le lycée Jean Renoir, avec la diminution des effectifs, un ajustement des recettes à la baisse est effectué concernant les droits de première inscription et de scolarité avec – 142 489€. Prise en compte à l'inverse de plus-values de recettes non budgétisées pour un montant de 3 703€ de subventions et de 498 664€ d'autres recettes soit un ajustement de 259 878€ de recettes complémentaires.

Sur le plan des dépenses en fonctionnement, 80 000€ sont affectés en complément sur les dépenses de viabilisation pour faire face à la hausse du coût de l'énergie en Allemagne. La somme budgétée initialement correspondait aux dépenses de l'exercice 2021 avec une augmentation de 5000€ ce qui est clairement insuffisant au vu du contexte économique actuel.

La masse salariale des personnels est également prévue à la hausse :

- 80 000 € pour le lycée Jean Renoir
- 80 000 € complémentaires pour le LFA de Fribourg
- 73 000 € pour l'école élémentaire de Fribourg
- 5 000 € pour l'école élémentaire de Stuttgart
- 170 000 € pour le LFA de Saarbrücken

Un suivi régulier est désormais mis en œuvre dans le cadre des LFA avec le versement de l'agence de la part totale du coût des salaires des LFA. La régularisation pour l'année 2021 est intervenue en 2022.

Enfin en investissement, la somme de 416 516.97€ dont l'utilisation n'est pas prévue d'ici la fin d'exercice sont ouverts en moins pour compenser en partie les prévisions de dépenses supplémentaires.

Sur la mutualisation, SACD, ajustement à la baisse de la prévision de recettes des reversements des EGD car depuis l'exercice 2022, il s'agit de flux financiers (-369 000€). Le budget 2022 avait été présenté en excédent avec prise en compte des recettes des EGD mais pas dans la partie "dépenses". Ainsi, régularisation également des ouvertures de crédits correspondants (+ 320 548€).

Vote sur le BR2 :

CONTRE : 0

ABSTENTION : 0

POUR : 18

5. Vie de l'établissement / informations diverses

5a. Plan de prévention et de sensibilisation des élèves et du LJR, actions à venir

Les actions en cours et à venir de cette première partie de l'année sont présentées en séance.

Pour le premier degré :

- CP : Bien manger (interventions nutritionnistes)
- CE1 : Bien dormir et prévention addiction écrans
- CE2 : hygiène corporelle
- CM1 Gestes qui sauvent / CM2 ton corps change

Pour le second degré, actions à venir d'ici décembre 2022

Niveau	Intervenants	Thèmes	Dates	Durée
5 ^e	Police de quartier	Prévention de la violence, délits, mobbing	Novembre, décembre 2022	09h00 – 13h00 (04h00) par classe
	Infirmière	Hygiène de vie	Octobre, novembre	1 heure par classe
3 ^e	Police de quartier	Prévention des drogues	2-3 jours sur trois semaines Nov., dé. 2022	2 heures par jour d'intervention par classe
2 ^o	Infirmière Enseignants SVT, Ambassadeurs UNICEF	Journée mondiale contre le SIDA	01/12/2022	Ateliers de 40 mn à raison de 4 ateliers

5b. Label Génération 2024

Comme cela a été indiqué lors du CE du 21 juin 2022, le LJR est officiellement labélisé Génération 2024. L'ensemble des documents relatifs à cette labélisation a été transmis au proviseur par Orion en date du 16 septembre 2022.

5c. Demande d'agrément CEE (Certificat de Condition d'Exercice)

Pour pouvoir dispenser les formations PSC1 (Prévention et secours civiques de niveau 1) au sein du LJR, le lycée doit obtenir une autorisation du ministère de l'Intérieur pour former les jeunes élèves avec un formateur qualifié. Le LJR compte désormais un formateur qualifié, ne reste plus que la demande d'agrément CEE aboutisse (Certificat de Condition d'Exercice). L'agrément est délivré pour une durée maximum de deux ans. Le dossier est en cours d'instruction, dès qu'une réponse sera adressée, elle sera communiquée aux membres du CE.

5d. Convention d'échange entre le LJR et le LFISB de Dublin en Irlande

Dans le cadre d'échanges scolaires entre des élèves du lycée Jean Renoir et du Lycée Français International Samuel Beckett de Dublin en Irlande, le proviseur soumet à votes la convention d'échanges scolaires suivante : [CLIQUEZ ICI](#). L'objet de la convention est « *Organisation d'un partenariat et d'un échange d'élèves dans le cadre de deux établissements du réseau des établissements français à l'étranger.* »

Vote sur la convention avec le LFISB :

CONTRE : 0
ABSTENTION : 0
POUR : 18

5e. Informations calendaires

- Mardi 11/10 réunion élaboration budget 2023 avec les personnels à 18h
- Mardi 18/10 réunion élaboration budget 2023 avec les parents à 18h
- Lundi 20/10 réunion conseil pédagogique à 17h00
- Mardi 25/10 réunion élaboration budget 2023 avec les personnels et les parents à 18h
- Jeudi 17/11 synthèse budget 2023 avec parents et personnels à 18h
- Samedi 19/11 portes ouvertes

5f. Modalités de vote pour les élections des représentants au C.E.

[La circulaire n°0732 du 26/06/2022](#) relative à l'organisation et au fonctionnement des instances des établissements d'enseignement français à l'étranger relevant de l'AEFE précise : « *pour les élections des représentants des parents d'élèves, le vote électronique est autorisé...* »

Le président du conseil d'établissement soumet aux membres du CE le vote sur le maintien du vote électronique pour les élections des représentants des parents d'élèves.

Vote sur les modalités de vote pour les élections des représentants des parents au CE :

CONTRE : 0
ABSTENTION : 0
POUR : 18

5g. Point sur les travaux – Mission AEFÉ du 13&14 septembre 2022

Le proviseur précise qu'il a accueilli une mission de la sous-direction du service immobilier de l'AEFE les 13 et 14 septembre dernier. Des réunions de travail ont eu lieu pour faire le point sur le projet immobilier en cours, notamment la rénovation complète du gymnase. Les architectes du projet étaient également présents.

Le calendrier prévisionnel reste toujours d'actualité avec le dépôt du permis de construire en octobre novembre pour un début des travaux au plus tard à la fin de l'année scolaire en cours si tout se passe comme convenu.

Ce fut également l'occasion pour le représentant de l'AEFE de visiter dans le détail le campus de Giesing et d'aborder avec le proviseur et le secrétaire général les autres travaux de rénovation qui semblent nécessaires pour les bâtiments de Giesing, notamment le changement de toutes les huisseries et la rénovation des façades.

6. Vie de l'établissement / bilan des différentes instances

6a. Conseil pédagogique du 22 septembre 2022

Le conseil pédagogique s'est tenu le 22 septembre dernier en visio conférence. Les documents de travail et le PV de la séance sont accessibles sous les liens suivants :

- [Le support à la séance du 22 septembre 2022](#)
- [Le PV du conseil pédagogique du 15 décembre 2021](#)

6b. CHSCT du 26 septembre 2022

Une CHSCT s'est tenue lundi 26 septembre 2022 sur le site de Giesing à la demande de personnels pour faire le point sur la rentrée scolaire et la mise en route du nouveau parcours langue à l'élémentaire.

7. Questions diverses

Parents

L'école a-t-elle obtenu un remboursement sur les cartes de transport liés au 9 euros ticket ?

Il ne s'agit pas d'un remboursement. La subvention de la Bavière est globalisée. La partie transport des élèves y est donc intégrée. Le Lycée est facturé deux fois par an par la MVV (Münchner Verkehrs- und Tarifverbund) du nombre de cartes utilisées par les élèves de l'élémentaire. La facture couvrant la dernière période de l'année scolaire 2021-2022 n'a pas encore été adressée au LJR. Cependant, le LJR a été informé que la facture à venir tiendra compte du prix du billet à 9€ mis en place par le gouvernement fédéral de la République d'Allemagne.

Une garderie pour l'élémentaire sera-t-elle bien mise en place pour les 2 jours de vacances en plus ?

Oui, c'est ce qui avait été annoncé et c'est ce qui sera mis en œuvre par le lycée.

Pourrions nous enfin avoir les moyens de contacter directement les parents grâce à l'ent et d'avoir un espace dédié dessus pour nos différentes informations ?

Non, le système ne le prévoit pas.

Fin de séance à 21h18

Madame Sylvie Feyrin



Représentante des parents d'élèves

Monsieur Alain HOUILLE



Proviseur